Inscription en deuxième année DUT CJ

Par **CaDe2826**, le **29/02/2016** à **18:09**

Bonjour, je voudrais savoir s'il est possible de s'inscrire directement en deuxième année de DUT CJ en ayant validé ma L1 droit
Merci d'avance pour vos réponses :)

Par **CaDe2826**, le **01/03/2016** à **18:08**

Personne a une idée ?

Par **Visiteur**, le **02/03/2016** à **21:27**

Salut.

Je ne connais pas le DUT CJ, mais les deux diplômes étant tellement différents, ça m'étonnerait.
Et puis, si tu as validé ta L1, fonces plutôt en L2.

Par **CaDe2826**, le **04/03/2016** à **17:27**

Salut, en fait c'est vraiment trop de travail et de stress c'est pour cela que j'ai envie de me réorienter mais sans perdre un an et en restant en droit, est ce que tu connais une autre alternative ? En plus on m'a dit que la L2 est la pire des années en licence de droit et la L1 me semble déjà vraiment difficile
Merci de m'avoir répondu :)

Par **Visiteur**, le **04/03/2016** à **21:17**

Oui, ça dépend des facs et de l'organisation des matières, mais dans la mienne c'était effectivement la pire.
En même temps ce n'est qu'un mauvais moment à passer.

Je ne pourrais pas vraiment te conseiller, je suis relativement contre les DUT CJ. Je trouve que ce n'est as un diplôme très utile, et en plus dans ton cas si tu y vas, quand tu l'auras terminé il faudra que tu retournes en licence parce que le DUT ne débouche sur rien à lui tout seul, et dans la plupart des cas c'est en L2 qu'on te renverra. Donc tu perdras encore une année, et tu seras obligé de la faire cette L2.

Par **CaDe2826**, le **05/03/2016** à **03:18**

Ah d'accord, moi j'ai vu qu'on pouvais aller en L3 mais seulement si on obtient de bons résultats... Et est ce vrai que la L3 est la plus "simple" des trois années ?

Par **Glohirm**, le **05/03/2016** à **08:34**

Bonjour,

[citation]Est-ce vrai que la L3 est la plus "simple" des trois années ?[/citation]

Notez bien qu'étant cette année en L2, je n'ai pas mis les pieds en L3 [smile4]

Cependant, au regard des différents retours que j'ai pu avoir sur le sujet, ce n'est pas tant que la L3 soit plus facile. La charge est travail demandée est, dans ma fac, un peu moins importante par apport à la L2 (et son maudit 3ème TD au S4). De plus, en L3, l'aspect méthodologique est, en principe, enfin acquis (chez nous, on ne commence les commentaires d'arrêt qu'en L2).

S'ajoute le fait que la L3 est l'année où l'on demande (enfin) aux étudiants ce qu'ils souhaitent approfondir. Les matières qui vous intéressent sont de facto plus facile à travailler que celles qui vous donnent des "tendances suicidaires" [smile31].

Par **Visiteur**, le **05/03/2016** à **12:17**

Veinard. J'ai toujours eu 3 TD à travailler, ET des commentaires d'arrêts depuis la L1.

C'est aussi qu'en L3 on mûri un peu et on prend plus facilement du recul normalement. Et puis, moi c'est cette année là que j'ai commencé ma matière de prédilection, le droit commercial.

Sinon, certaines facs prennent des étudiants de DUT en L3 mais c'est plus rare, parce qu'en général il manque des connaissances en droit administratif.

Par **CaDe2826**, le **06/03/2016** à **18:14**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

D'accord, merci pour vos réponses

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés